



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:  
06.06.2007  
Date de la convocation des conseillers :  
06.06.2007  
point de l'ordre du jour no:  
07

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 15 juin 2007**

**Présents:** Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Hannen, Roller, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers,  
Clement, secrétaire communal  
**Absents :** Mutsch, bourgmestre, Hoffmann, Huss, conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet: Convention entre l'Etat luxembourgeois, la Ville  
d'Esch-sur-Alzette et l'association Kulturfabrik a.s.b.l.**

Vu la convention du 1<sup>er</sup> avril 2007 signée entre l'Etat luxembourgeois, la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'association Kulturfabrik a.s.b.l. concernant l'exploitation du centre culturel régional établi dans les locaux de l'ancien abattoir de la Ville d'Esch-sur-Alzette;

Vu les conditions et prestations fixées dans la convention ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e  
à l'unanimité**

la convention précitée entre l'Etat luxembourgeois, la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'association Kulturfabrik a.s.b.l.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 15/06/2007.  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,